

Vers un guide pour l'aménagement des espaces de vie du tout-petit...

« Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle » (circulaire n°2012-202 du 18/12/12)

QUELQUES PRINCIPES POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE VIE DU TOUT-PETIT

Généralités sur les espaces accueillant le tout-petit et le matériel adapté

- La classe doit être placée au rez-de-chaussée, l'enfant de 2 ans ne sachant pas descendre les escaliers de manière sécurisée ;
- Les toilettes et lavabos sont proches de la salle de classe afin de favoriser l'autonomie des élèves dans les gestes d'hygiène ;
- La cour de récréation offre la possibilité au tout-petit de s'isoler des plus grands s'il le désire, et de jouer de manière sécurisée ;
- Le matériel doit être adapté aux besoins du tout-petit et homologué pour les enfants de moins de 3 ans : gros gabarit, matière souple, y compris pour les revêtements au sol, ... Ils doivent être facilement nettoyables pour un entretien régulier.
- Les aménagements des différents lieux de vie du tout-petit lui offrent la possibilité de s'isoler en sécurité, toutes les fois qu'il en ressent le besoin.

La classe

Les espaces aménagés dans la classe répondent aux besoins spécifiques de l'enfant :

- Besoins physiologiques : nécessité d'un espace repos confortable pouvant accueillir quelques enfants
- Besoins socio-affectifs :
 - o Le tout-petit a besoin à tout moment de voir l'adulte référent. Cela le sécurise. Le mobilier doit donc être adapté à sa taille ;
 - o Les espaces aménagés dans la classe sont facilement identifiables afin d'en permettre le repérage par l'enfant ;
 - o La présence d'espaces à visée symbolique sont essentiels (espace poupée, garage, cuisine, ...);
 - o L'espace regroupement est agréable et suffisamment vaste.
 - o L'aménagement de la classe offre au tout-petit la possibilité de s'isoler, de se cacher, toutes les fois qu'il en aura besoin. Cet isolement doit être sécurisé, l'enfant étant à tout moment visible des adultes référents.
- Besoins moteurs : présence d'un espace de déambulation, vide, assez large pour permettre aux enfants de se déplacer, d'exercer des actions sur les objets (tirer, pousser, escalader, déménager, ...)
- Besoins cognitifs :
 - o L'espace bibliothèque est accueillant, spacieux et permet les activités collectives ;
 - o L'espace graphisme propose des plans verticaux, obliques et horizontaux ;
 - o L'espace réservé aux jeux de construction, d'exploration, ... est accessible aux enfants afin de leur permettre de choisir librement leur activité ;
 - o La présence de tables et de chaises pour chaque enfant n'est pas recommandée.